



**Communiqué de presse**

Paris, le 2 avril 2025

## NOMINATIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GIP-MDS

Les membres du Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS), réunis lors de deux Conseils d'administration exceptionnels les 8 et 22 janvier 2025, ont désigné un nouveau Président, Marc LUCCIONI et un nouveau Directeur général, Stéphane SEILLER, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

### *Un nouveau binôme pour poursuivre la modernisation des déclarations sociales*

Les membres du GIP-MDS ont désigné Marc LUCCIONI et Stéphane SEILLER pour succéder respectivement à Éric HAYAT, précédemment Président du GIP-MDS, et Élisabeth HUMBERT-BOTTIN, Directeur général du GIP-MDS.

- **Marc LUCCIONI** était jusqu'à présent Président du COUTI (Comité des utilisateurs) et administrateur pour la CPME. Il est, par ailleurs, Expert-comptable et Commissaire aux comptes au sein du Groupe A4 qu'il préside.
- **Stéphane SEILLER** est conseiller maître, détaché de la Cour des comptes. Il dirige la Mission Interministérielle chargée du pilotage du systèmes de collecte et d'utilisation des données sociales (Mids) depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023. Il conserve cette responsabilité parallèlement à celle qui lui est confiée auprès du GIP-MDS.

### *Un engagement réaffirmé au service de l'intérêt public*

Alors que le GIP-MDS fête, cette année, ses 25 ans, une nouvelle Convention constitutive l'a récemment pérennisé et conforté dans ses missions. Cette nouvelle gouvernance s'inscrit à la fois dans la continuité de l'action du GIP-MDS et dans la poursuite de l'enrichissement des usages autour des données sociales, toujours dans une démarche de mutualisation, de simplification et d'innovation, au bénéfice de ses membres et de l'écosystème économique et social.

Depuis sa création, le GIP-MDS soutient et développe des projets de simplification afin d'offrir de nouveaux services créateurs de valeur, pour l'ensemble des employeurs acteurs de la protection sociale. **Le portail net-entreprises.fr** offre aujourd'hui un véritable bouquet de services simplifiés pour les entreprises et leurs tiers déclarants, au travers d'un travail de normalisation réalisé sur la **Déclaration Sociale Nominative (DSN)**. La mise en place du **prélèvement à la source** ou de la **réforme de la solidarité à la source**, qui s'appuient sur la DSN, en sont les meilleures illustrations.

## Contacts

presse

Net-  
entreprises

[Frédérique](#)

[Lebon](#)

06 42 70 44

48

Bona fidé

[Deborah](#)

[Khaghani](#)

06 63 36 76

60

## À propos de Net-entreprises

Géré par le Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS), [Net-entreprises](#) est un service public numérique gratuit qui simplifie les démarches des entreprises. Net-entreprises compte 3 millions de déclarants inscrits et 38 millions de télédéclarations et consultations par an. La plateforme de services net-entreprises.fr porte la Déclaration Sociale Nominative (DSN) qui remplace plus de 80 déclarations en un seul message, issu des données de la paie. Le prélèvement à la source (PAS) s'appuie sur ces données et ces systèmes d'information.

Les organismes de protection sociale ont créé en 2000 le GIP-MDS pour mutualiser moyens et expertises en vue de dématérialiser les déclarations sociales. Ce collectif regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf Caisse nationale, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, etc.) et de prévoyance collective ainsi que les organisations patronales, les syndicats de salariés, des représentants d'utilisateurs, les éditeurs de logiciels (Numeum) et les experts-comptables (Conseil National de l'Ordre des experts-comptables). La Caisse des Dépôts (CDC) et les caisses de retraites de la Fonction publique ont rejoint le collectif en 2020.